

LE DEVOIR

Jeudi, 17 janvier 2008, p. A-3

Source électronique : <http://www.ledevoir.com/2008/01/17/172118.html>

La manière douce

Michel David

René Lévesque avait une expression qui traduisait bien son irritation quand les militants péquistes s'embarquaient dans un autre débat byzantin sur la stratégie qui devait mener le Québec à la souveraineté. «Une chatte ne retrouverait pas ses petits», se lamentait-il.

Le passage des ans n'a pas altéré l'aptitude du PQ à embrouiller les choses. À l'approche du conseil national spécial de la mi-mars, il existe un sérieux risque de confusion générale. Tant mieux pour les délégués s'ils parviennent à s'y retrouver, mais c'est beaucoup demander aux simples mortels qui en ont déjà ras le bol des contorsions péquistes.

Même les points de repère traditionnels ne sont plus d'aucune utilité. Jusqu'à présent, le politologue Denis Monière avait toujours été considéré comme le prototype du «pur et dur». Ancien militant du RIN, dont il avait déploré la dissolution, il n'a jamais cru à l'étapisme. Par un curieux revirement, il est aujourd'hui accusé de défendre une doctrine encore plus pernicieuse que l'étapisme, soit le «référendisme», qui condamnerait les souverainistes à l'attente éternelle du «grand soir».

M. Monière a pourtant raison de dire que plusieurs des «gestes de souveraineté» que Gérald Larose a inspirés à Pauline Marois pourraient être le fait d'un gouvernement adéquiste, voire d'un gouvernement libéral un peu plus nationaliste que celui de Jean Charest.

D'autant plus que Mme Marois semble vouloir faire preuve d'une certaine retenue. Si inconfortable que soit le «corset constitutionnel et chartiste» imposé au Québec en 1982, elle exclut tout geste inconstitutionnel. Elle n'entend pas davantage rendre public le libellé d'une éventuelle question référendaire dès la prise du pouvoir par le PQ, comme le proposait assez curieusement M. Larose dans le numéro de décembre de L'Action nationale.

Bien entendu, cela n'a pas empêché les libéraux de crier à une nouvelle variante de la «cage à homards» de Jacques Parizeau, qui prétendait enfermer les Québécois pour rendre la souveraineté inéluctable.

La confusion est une arme à deux tranchants. Si Mme Marois espère convaincre les militants péquistes que l'affirmation nationale est un prélude à la souveraineté, pourquoi les fédéralistes se priveraient-ils d'utiliser le même argument dans l'espoir que la population tranche le débat dès les prochaines élections?

C'est de bonne guerre, mais en quoi la démarche proposée par le tandem Marois-Larose est-elle antidémocratique, comme l'a soutenu le ministre responsable des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier? Personne ne devrait être surpris d'apprendre qu'une fois élu, un gouvernement souverainiste cherchera à promouvoir la souveraineté.

Dans le projet de constitution que **Daniel Turp** a présenté à l'Assemblée nationale l'automne dernier, on ne retrouve pas les dispositions les plus controversées de la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec, que le gouvernement Bouchard avait fait adopter en réplique à la loi fédérale sur la clarté référendaire.

L'instauration d'une citoyenneté québécoise fait aussi partie des «gestes de souveraineté» proposés par M. Larose, mais il n'y met pas les conditions controversées et probablement illégales du projet de loi 195 de Mme Marois. Elle serait octroyée à tous les résidents actuels du Québec et à tous ceux qui le choisiraient comme «lieu d'appartenance».

Le rapatriement de pouvoirs n'est pas davantage incompatible avec le fédéralisme. Plusieurs gouvernements, fédéralistes comme souverainistes, en sont arrivés à des ententes avec Ottawa par le passé et aucun des deux autres partis ne l'a exclu pour l'avenir. Au printemps dernier, la plateforme électorale du PLQ évoquait même la conclusion d'une entente sur la culture et les communications.

Mario Dumont a cependant raison de dire que les motivations d'un gouvernement souverainiste risquent de poser problème. Que ce soit dans le reste du pays ou parmi les fédéralistes québécois, chacune de ses initiatives sera inmanquablement perçue comme une nouvelle astuce pour promouvoir la souveraineté. D'ailleurs, Mme Marois ne s'en cache pas: l'objectif est de «s'affirmer pour mieux être capables de se séparer».

Cela ressemble à une version adoucie de la stratégie des «gestes de rupture» qu'avait proposée le directeur de L'Action nationale, Robert Laplante, il y a quelques années. L'idée était d'utiliser «la crise politique comme instrument politique».

Même s'il ne fait rien d'illégal, un gouvernement péquiste peut espérer qu'à force de multiplier les «gestes de souveraineté», il provoquera au Canada anglais une réaction susceptible de raviver la flamme au Québec.

Plusieurs au PQ y verront plutôt une réédition du «beau risque» et de l'«affirmation nationale». Denis Monière a très bien illustré ce point de vue en demandant ceci dans un texte publié la semaine dernière dans *Le Devoir*: «Si je vote pour le Parti québécois, mon vote servira-t-il à faire avancer la souveraineté ou servira-t-il à renforcer la légitimité du fédéralisme canadien?»

Déjà, quand Mme Marois avait obtenu un amendement à la Constitution canadienne afin de restructurer les commissions scolaires sur une base linguistique, certains lui avaient reproché de faire la preuve de la souplesse du fédéralisme, mais les Québécois sont parfaitement capables de faire la part des choses.

M. Monière suggère que le PQ fixe un seuil de 45 % des voix aux prochaines élections, soit le niveau de 1994, pour enclencher le processus référendaire. Si son parti obtenait un tel résultat, Mme Marois y songerait sûrement, mais la question est plutôt de savoir ce qu'il devrait faire dans l'hypothèse beaucoup plus probable où il prendrait le pouvoir avec moins de 40 %. La stratégie des «gestes de souveraineté» a ses limites, mais c'est sans doute mieux que rien. De toute manière, pour Mme Marois, l'important est d'avoir quelque chose à présenter aux militants péquistes au conseil national de la mi-mars. Pour la suite, on verra.

Il reste qu'elle s'illusionne si elle pense évacuer la question du référendum. À moins qu'elle ne s'engage formellement à ne pas en tenir un sans en avoir reçu le mandat explicite de la population, au risque de provoquer une crise majeure au PQ, il faudra conclure qu'elle attend elle aussi les «conditions gagnantes».